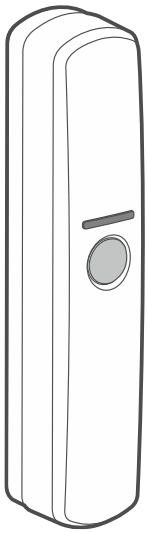
Curtain Detector

ACD-220

FR

Version du logiciel 1.01



CE

acd-220_BW_fr 08/26

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

Le dispositif est conçu pour une installation à l'intérieur des locaux.

L'appareil répond aux exigences des réglementations techniques de l'Union douanière eurasiatique.

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web.

N'hésitez pas à le consulter :

https://support.satel.pl

La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique ACD-220 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques 2
2. Description 2
3. Installation 3
3.1 Conseils d'installation 3
3.2 Installer 4
4. Test 5
5. Remplacer la pile 6
6. Spécifications techniques 6

Le détecteur ACD-220 (Curtain Detector) utilise l'infrarouge pour détecter des mouvements dans l'espace en forme de rideau. La notice s'applique au détecteur installé dans le système BE WAVE.

1. Caractéristiques

- Détection de mouvement à l'aide d'un capteur passif infrarouge (PIR).
- Zone de couverture max. : 5 m x 1 m, 15° (fig. 5).
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de température.
- Fonctionnement dans la bande fréquence de 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux permettant la sélection automatique de celui qui rend possible la transmission sans interférences avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour à distance du logiciel.
- Capteur de température intégré (plage de mesure : -10°C...+55°C).
- Indicateurs LED.
- Système de détection de mouvement surveillé.
- Alimenté par pile CR123A 3 V.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Protection antisabotage contre l'ouverture du boitier et le détachement de la surface de montage.

2. Description

Alarmes

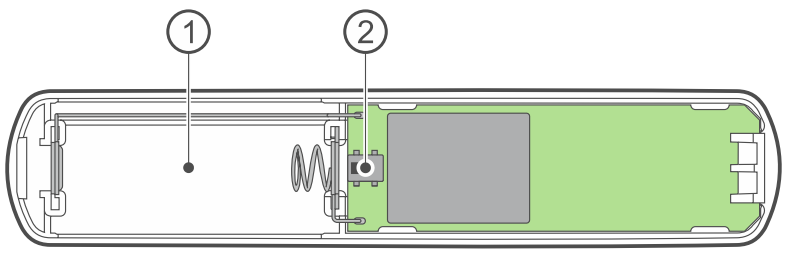
Le détecteur déclenche une alarme :

- après avoir détecté un mouvement dans l'espace protégé,
- après avoir détecté un défaut dans le système de détection de mouvement,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme antisabotage).

Carte électronique

Ne retirez pas la carte électronique du boîtier pour éviter d'endommager les composants de la carte.

1



La figure 1 présente l'intérieur du détecteur après l'ouverture du boitier.

(1) logement de piles (CR123A 3 V).

② contact d'autoprotection.

Le capteur PIR (pyroélément double) et l'indicateur LED sont placés de l'autre côté de la carte électronique. L'indicateur clignote pendant environ 5 secondes après l'insertion de la pile (préchauffage du détecteur). Ensuite, il reste allumé uniquement lorsque le mode diagnostic est activé dans le système. Il indique :

- communication périodique – flash court.
- alarme – allumé 2 secondes.

3. Installation

Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte

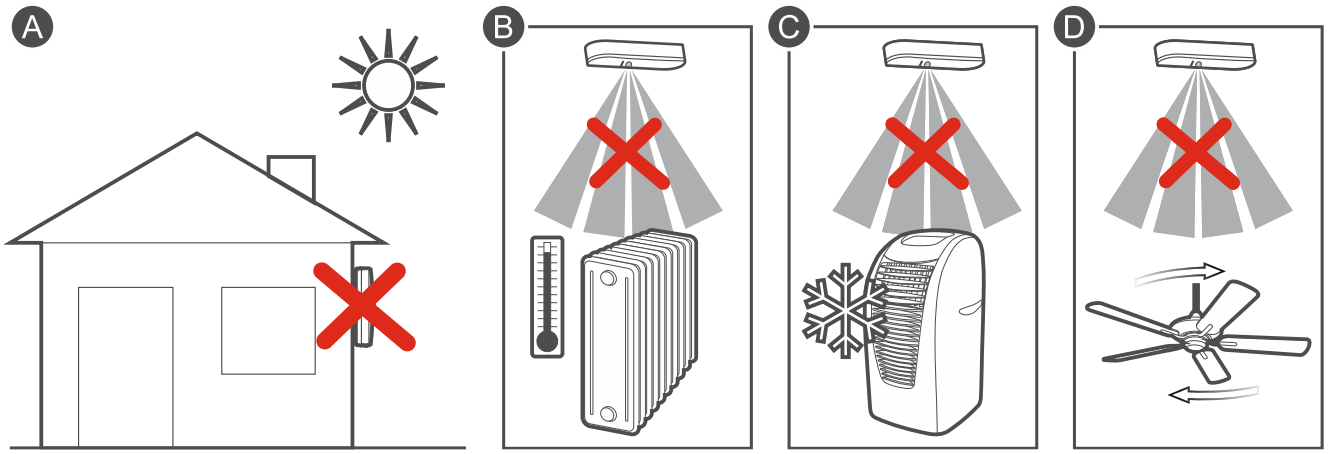
Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).

N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.

Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

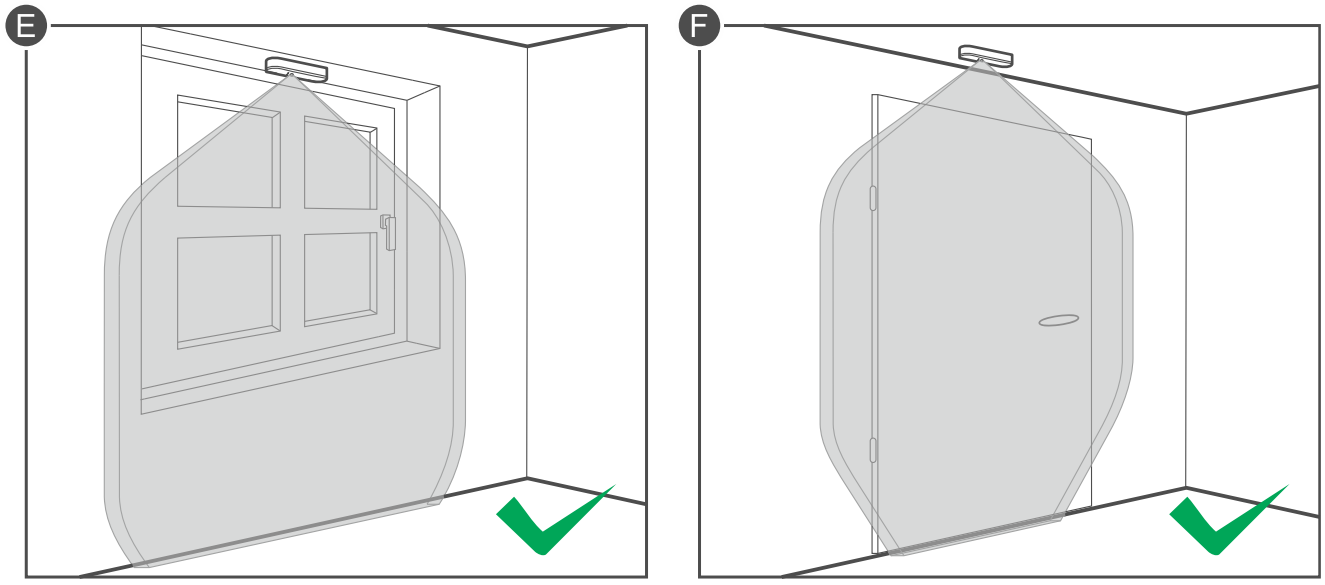
Il existe un risque de blessure en cas de détachement de la sirène montée à plus de 2 mètres de hauteur.

3.1 Conseils d'installation



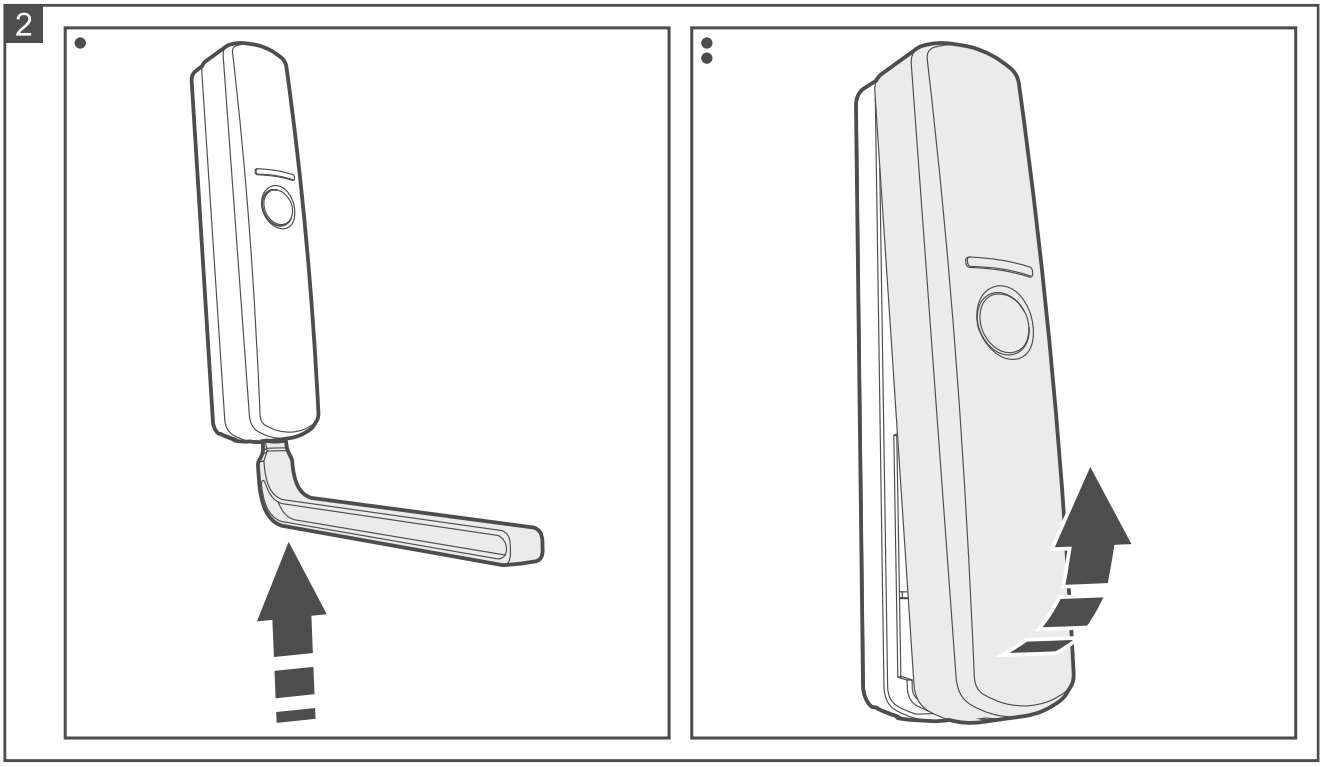
- Le détecteur doit être installé à l'intérieur, dans des locaux où l'humidité de l'air est normale.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur (A).
- Lors du choix du lieu d'installation, tenez compte de la portée de communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc. réduisent la portée du signal radio.
- N'orientez pas le détecteur directement vers la lumière du soleil ou vers des surfaces reflétant la lumière du soleil.
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur (B), des climatiseurs (C) ou des ventilateurs (D).

- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour le montage, n'oubliez pas de le presser. Collez d'abord le ruban sur l'appareil et pressez pendant quelques secondes, puis collez l'appareil sur la surface de montage et pressez pendant quelques secondes.



3.2 Installer

1. Ouvrez le boitier du détecteur (fig. 2). Présenté sur la figure, l'outil servant à ouvrir le boitier est fourni avec le détecteur.

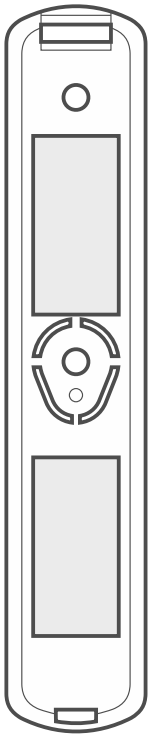


2. Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour fixer le détecteur à la surface de montage (fig. 3) :
   – collez le ruban à l'embase du boitier.
   – collez l'embase du boitier à la surface de montage.
3. Pour fixer le détecteur à la surface de montage à l'aide de vis :

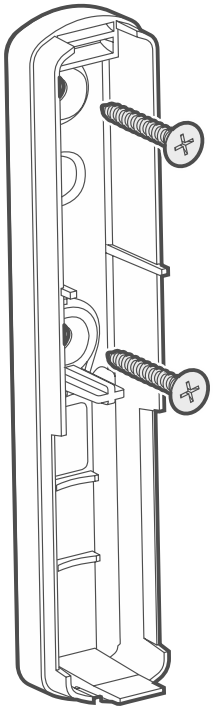
– placez l’embase du boîtier contre la surface de montage et marquez l'emplacement des trous de fixation.
– percez les trous dans la surface de montage pour des chevilles. Les chevilles fournies avec le détecteur sont prévues pour le béton ou la brique. Pour d'autres types de surfaces (cloisons sèches, mousse de polystyrène), utilisez des chevilles bien adaptées.
– fixez l’embase du boîtier à la surface de montage à l'aide de vis (fig. 4).

Pour que le détecteur détecte le détachement de la surface de montage, fixez-le à l’aide des vis.

3



4

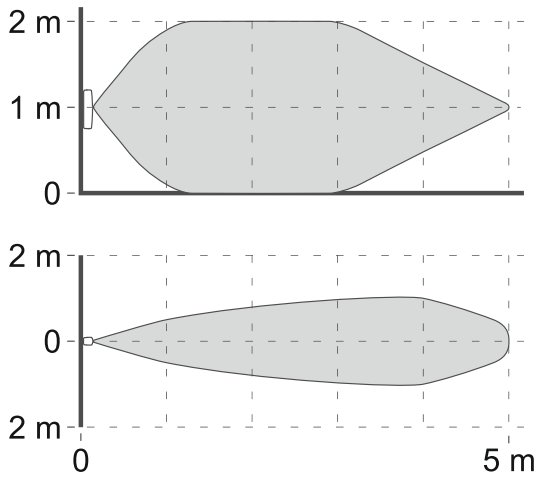


4. Ajoutez le détecteur au système (voir la notice du contrôleur du système WAVE ou de la centrale du système BE WAVE Hybrid). Lorsqu'une demande de mise en marche de l'appareil s'affichera, insérez la pile dans le détecteur.
5. Refermez le boitier du détecteur.

4. Test

1. Activez le mode diagnostic du système (voir la notice du contrôleur système BE WAVE ou de la centrale d’alarme BE WAVE Hybrid).
2. Vérifiez si le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fera clignoter l'indicateur LED. La zone de couverture du détecteur maximale est indiquée sur la figure 5.
3. Désactivez le mode diagnostic.

5



5. Remplacer la pile

Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

L'application Be Wave vous avertira de la pile faible. Remplacez-la dès que possible.

1. Dans l'application Be Wave / le programme Be Wave Soft, cliquez sur la pièce où le détecteur est installé.
2. Cliquez sur le nom du détecteur.
3. Activez la fonction *Remplacer la pile*.
4. Ouvrez le boîtier du détecteur.
5. Retirez la pile usagée.
6. Insérez la nouvelle pile.
7. Refermez le boitier du détecteur.
8. Dans l'application Be Wave / le programme BE WAVE Soft, activez la fonction *Débloquer l'appareil.*

6. Spécifications techniques

Bande de fréquence de fonctionnement ..... 868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de communication radio (en espace ouvert) .....jusqu'à 1300 m
Pile ..... CR123A 3 V
Durée espérée de vie de la pile .....jusqu'à 2 ans
Consommation de courant en mode veille ..... 70 µA
Tension de signalisation de la pile faible .....2,75 V
Plage de mesure de température .....-10°C...+55°C
Précision de mesure de température .....±1°C
Vitesse détectable d'un mouvement ..... 0,3...1 m/s
Durée de démarrage ..... 5 s
Zone de couverture max. .....5 m x 1 m, 15°
Normes respectées .....EN 50130-4, EN 50130-5
Classe environnementale selon EN 50130-5 II

Températures de fonctionnement	-10°C...+55°C
Humidité maximale	93±3%
Dimensions	20 x 102 x 25 mm
Masse	43 g